ETRANGER

DES BOMBES VOLANTES SUR LA SUÈDE (?)

Le journal «Dagens Nyheter» annonce qu'après avoir examiné les restes de ce que l'on croyait être un météore, dont la chute en Suède fut signalée mardi dernier, le célèbre physicien Dr Birger Backlund a déclaré qu'il s'agirait, en réalité, d'une bombe volante. Des lueurs mystérieuses, semblables à celles que l'on a vues, mardi, en Suède, ont été vues aussi en Finlande. Le rapport du Dr Blacklund confirme la théorie selon laquelle ces lueurs seraient en réalité des bombes volantes de construction semblable à celle des V-1 allemandes.

UNE SOLUTION AU PROBLÈME PALESTINIEN ?

Avec l'arrivée à Londres de la délégation américaine, les pourparlers anglo-américains sur la Palestine entrent dans une nouvelle phase. Aussi, les milieux politiques de Grande-Bretagne ont-ils repris l'étude de diverses possibilités que propose la solution de ce problème épineux. Il est à remarquer que la proposition d'un partage de la Palestine, telle qu'elle fut présentée en 1937 par la commission Peel, jouit actuellement d'un regain de faveur. Une déclaration de l'archevêque de Canterbury attire l'attention dans ce sens. La «Yorkshire Post» écrit: «Certains observateurs britanniques inclinent de plus en plus à croire qu'un partage de la Palestine représente la meilleure solution du problème, surtout s'il était possible de donner ainsi aux Juifs et aux Arabes l'indépendance, dans le cadre d'une Union, où ils participeraient à une administration centrale dans le genre de celle qui est prévue pour les Indes».

MYSTÉRIEUX ENLÈVEMENTS D'ENFANTS A ROME

Depuis quelques jours, de mystérieux enlèvements d'enfants ont lieu à Rome. Six disparitions ont déjà été signalées à la police, mais quatre des enfants disparus ont été retrouvés. Leur enlèvement n'en demeure pas moins insolite.

Au cours de ces dernières heures, deux garçons qui vendaient des cigarettes dans les rues ont été enlevés par des automobilistes inconnus. La presse se demande si l'on n'a pas affaire à une bande organisée.

L'ANGLETERRE RENONCE AUX BIENS ALLEMANDS EN AUTRICHE

On a appris jeudi soir que le gouvernement britannique examinait l'éventualité de renoncer à la part qui lui revient des biens allemands en Autriche. D'autre part, le président Truman a fait savoir au chancelier autrichien, M. Figl, que les Etats-Unis étaient prêts à engager des pourparlers avec les autres Alliés et le gouvernement autrichien en vue d'une renonciation éventuelle des droits américains sur les avoirs allemands en Autriche. Pendant la durée de ces négociations, l'Amérique conférait au gouvernement autrichien tous les avoirs allemands en zone américaine, et ces avoirs pourraient être immédiatement utilisés à la reconstruction, sans qu'il y ait lieu de craindre que les installations industrielles soient reprises. Quant à la question des propriétés, elle serait résolue par la suite.

115,000 PRISONNIERS ITALIENS SONT MORTS EN RUSSIE

Les autorités soviétiques ont fait savoir aux autorités italiennes qu'il n'y a plus de prisonniers italiens en Russie. La presse constate à ce propos que sur 127,000 prisonniers, 115,000 sont morts derrière les barbelés.

Un dernier convoi vient d'arriver à Rome. Les survivants ont déclaré que la faim, le froid, les maladies infectieuses et le travail forcé ont causé des ravages parmi les Italiens. Ils ont ajouté que la population russe avait envers eux une attitude cordiale, mais que, pratiquement, elle ne pouvait pas leur venir en aide, car elle souffrait presque autant qu'eux.

APRÈS BIKINI

D'après les rapports de la commission d'experts chargée d'examiner les résultats de l'essai de la bombe atomique à Bikini pour le compte de l'état-major de la marine et de l'armée américaines, il ressort que :

1. La bombe lancée au-dessus de Bikini a endommagé un grand nombre de bateaux, résultat qui n'avait jamais été atteint auparavant par une seule explosion.

2. L'explosion de la bombe atomique a fourni des renseignements qui seront d'une grande utilité lors de l'établissement des plans de construction des nouveaux navires de guerre, en vue de réduire les dégâts aux super-structures et les pertes parmi les équipages par ce type de bombe atomique.

Les dégâts causés aux coques feront l'objet d'un examen particulier après la seconde expérience qui doit avoir lieu le 25 juillet, l'explosion de la bombe devant être provoquée à une petite hauteur au-dessus de l'eau. Faisant le bilan des dégâts, la commission déclare : Un torpilleur et deux transports de troupes ont coulé rapidement, un autre torpilleur s'est retourné et a coulé quelque temps après. Le croiseur japonais *Sakawa* a coulé le jour suivant. La tourelle du sous-marin *Skate* a été sérieusement endommagée. Le porte-avions léger *Indépendance* a été aussi sérieusement endommagé par l'explosion ainsi que par le feu de ses propres torpilles.

Tous les navires mentionnés ci-dessus, se trouvaient à 800 mètres du lieu de l'explosion. Sur de nombreux autres navires, des incendies ont éclaté, même sur un bateau éloigné de plus de 3 km. du lieu de l'explosion.

Le rapport ajoute que les principales unités combattantes, situées à 800 mètres de l'explosion, les cuirassés *Nevada* et *Arkansas* ainsi que le croiseur lourd *Pensacola* pouvaient être considérés comme étant hors de combat et qu'ils auraient dû, de même que ceux situés à 1200 mètres, subir de grosses réparations dans une base navale avant d'être en mesure de rentrer en action. Les tourelles de ces navires avaient relativement peu souffert. Un fait très important que souligne le rapport est que les bateaux éloignés de plus de 1200 mètres de l'explosion ne furent pas très endommagés. Parlant ensuite de l'effet des radiations, les experts déclarent que les effets radioactifs constatés de l'explosion indiquent que les pertes humaines auraient été très élevées. Toutefois, ils font remarquer que les marins protégés à l'intérieur de la coque des navires ou simplement à l'abri des radiations sur le pont n'auraient pas été mis hors de combat par les brûlures.

Nouvelles brèves...

— Un second croiseur britannique vient d'arriver dans le port de Trieste. Il s'agit de l'«Ajax», célèbre pour sa lutte victorieuse contre le cuirassé allemand «Von Spee» au début de la guerre.

— Le Tribunal de Kielce qui a jugé le récent pogrome, a prononcé son verdict: sur les 12 accusés, 9 ont été condamnés à mort et les trois autres, dont une femme à des peines d'emprisonnement allant de 7 ans à la détention perpétuelle.

— L'émetteur radiophonique du Vatican annonce que de nombreux missionnaires ont été assassinés en Indochine et que des églises ont été incendiées. Le parti «Viet Minh» a déclenché une campagne antichrétienne, qui a donné lieu à la persécution de catholiques. Cinq prêtres, dont trois annamites, ont été tués en Cochinchine, tandis qu'un évêque a dû chercher asile à Hanoï.

Canton du Valais

EISCHOLL — Grave incendie

Au village d'Eischoll, au-dessus de Viège, un grave incendie a éclaté dans un bâtiment locatif appartenant à la famille Mazotti et habité par la famille de M. Muller, employé à l'usine de la Lonza, à Viège. Les pompiers de la localité intervinrent avec promptitude, mais ils ne réussirent pas à éteindre les flammes qui détruisirent complètement le bâtiment.

Les dommages s'élèvent à près de 30,000 frs., selon les premières constatations. Cet incendie serait dû à un court-circuit.

ZERMATT — Au Musée Alpin

Le musée alpin de Zermatt a été agrandi. Il est actuellement accessible au public et ceci depuis quelques jours.

Au cours des transformations qu'il a subies, cet intéressant musée s'est enrichi d'une belle collection concernant le folklore. Une salle en style de la région, ainsi qu'une vieille cuisine ont été aménagées sous la direction de M. de Kalbermatten, architecte. Les meubles et ustensiles qui se trouvent dans ces deux petites salles ont été recueillis dans d'anciennes maisons du village, par les soins de la commune de Zermatt.

La partie proprement alpine du musée s'est également enrichie. Elle comprend, notamment actuellement une belle collection d'anciennes cartes géographiques, rassemblées par le Service topographique fédéral. Soulignons, enfin, que la cartographie moderne a également sa place dans ce musée.

LOÈCHE — Des moutons mis à mal

Depuis quelque temps, à plusieurs reprises, on a constaté que des moutons avaient été blessés, dans la région de la Souste. Il fallut abattre nombre de ces pauvres bêtes qui portaient de profondes blessures. On vient de découvrir qu'une cinquantaine de moutons qui se trouvaient dans un alpage de la région de Loèche avaient été également mordus par ce que l'on croit être des chiens-loups, retournés à l'état sauvage. Les moutons ont péri. Des battues vont être incessamment organisées pour découvrir le ou les animaux auxquels on peut attribuer ces massacres.

SIERRE — La lutte contre le phylloxéra

L'Etat a décidé de continuer en tout cas cette année encore, la lutte contre le phylloxéra, entreprise dans certaines régions du vignoble de Sierre, spécialement dans les parchets se trouvant entre la voie ferrée et le Rhône.



CONTHEY — Tentez votre chance...

C'est donc dimanche prochain qu'aura lieu à Erde-Conthey la tombola organisée en faveur du chauffage de l'église. D'ores et déjà, on peut dire que cette tombola rencontrera la faveur du public, car ceux que la chance favorisera se verront attribuer de nombreux et beaux lots. Et puis, n'oubliez pas également que c'est pour une bonne œuvre que cette tombola est organisée. Allez donc tenter votre chance, dimanche prochain, à Erde. (Voir aux annonces).

FULLY — Des braconniers pincés

Quatre pêcheurs, qui braconnaient dans la région de Fully ont été surpris en flagrant délit, alors qu'ils pêchaient de la truite dans le dit canal. Parmi les braconniers se trouve un récidiviste auquel il a été infligé une amende de 800 francs, tandis que ses trois compagnons devront payer de leur côté une amende de 400 francs chacun.

St-MAURICE — Une commission fédérale

La commission de gestion du Conseil des Etats s'est arrêtée à St-Maurice, venant de Genève. Ses membres ont fait une visite aux forts de Dailly. Après un banquet qui fut servi au Buffet de la gare, les membres de la dite commission se sont rendus en car à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf qu'ils ont visitée. Ils furent reçus par M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet et M. le directeur Luisier.

Les membres de la commission de gestion sont montés le lendemain au col du Grand Saint-Bernard.

St-MAURICE — Après l'explosion de Dailly

La municipalité de Lavey, au nom de la population de Lavey et de Morcles, a adressé une lettre de remerciement au Conseil communal de St-Maurice, pour le remercier de la réception qui lui fut réservée, lors de la catastrophe de Dailly. Il est à relever, à propos de cette catastrophe que des précisions vont être demandées au Département militaire. Le Conseil communal de St-Maurice désire savoir, dans l'intérêt de la population si toutes les mesures de sécurité désirables ont été prises, pour éviter le renouvellement d'une si terrible catastrophe.

MONTHEY — Pour la France meurtrie

A Monthey, un comité vient de se former pour adopter une région qui a particulièrement souffert de la guerre. Le choix de ce comité s'est porté sur le Briançonnais qui a été plus ou moins complètement dévasté.

Les représentants de la région à secourir viennent de se rendre à Monthey. C'est ainsi que Son Excellence Mgr l'Evêque de Gap, M. le sous-préfet de Briançon et le secrétaire de l'Evêché, accompagnés du comité français d'entre-aide, se sont rendus dans la cité bas-valaisanne et ont visité le district. Une grande manifestation fut organisée à cette occasion à Monthey, avec le concours de l'Harmonie municipale. M. le Rd curé de Briançon et le sous-préfet y prirent la parole, ainsi que M. P. de Courten, préfet du district et M. le Dr A. Comtesse, président de la Chambre valaisanne de Commerce et vice-président du comité de secours aux Briançonnais.

MONTHEY — Terrible collision

Un grave accident vient de se produire sur la route cantonale, non loin de Monthey. Un side-car, sur lequel avaient pris place MM. Facciola et Ernest Fumeaux, domiciliés respectivement à Collombey et à Monthey, est entré violemment en collision avec un char de foin, au lieu dit «Nant de Choëx». Le choc fut extrêmement violent et les deux malheureux passagers du side-car furent relevés dans un triste état. L'un d'eux souffre d'une fracture du crâne et l'autre a plusieurs côtes enfoncées. Ils ont été conduits dans un état grave à l'Hôpital de Monthey. Il est à remarquer que le conducteur de la machine venait de passer son examen de conduite le jour même de l'accident.

Quant aux occupants du char, ils s'en tirent sans aucune blessure.

VOUVRY — Une auto dans un torrent

Un grave accident s'est produit non loin de Vouvry. M. René Parchet, qui venait d'acheter une jeep, essayait la machine, en compagnie de plusieurs jeunes gens. L'on décida, après avoir roulé en plaine, d'essayer de monter dans la région du lac Tannay. Au-dessus de Vouvry, la machine sortit de la route et fut projetée dans le torrent du Fossaux. Deux des occupants de la voiture furent relevés grièvement blessés. M. Robert Arlettaz souffre d'une fracture du crâne, tandis que M. Roger Parchet, frère du conducteur de la voiture, a un bras cassé et souffre, en outre, d'une forte commotion. Les deux blessés ont été conduits d'urgence à l'hôpital de Monthey. Selon les premières constatations qui ont été faites par des agents du poste de gendarmerie du Bouveret, René Parchet n'aurait pas encore été en possession de son permis de conduire.

St-GINGOLPH — On va reconstruire

Une partie de St-Gingolph-France va être reconstruite. Les travaux vont commencer très prochainement. Ils seront exécutés en grande partie par des entreprises de l'endroit.

Les prix des abricots sont fixés

au cours d'une importante assemblée

Mercredi, sous l'égide de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, a eu lieu à Martigny, à l'Hôtel du Grand St-Bernard, une intéressante réunion au cours de laquelle furent fixés les prix des abricots.

L'on remarquait dans la salle, outre les délégués de la Bourse des fruits, de nombreuses personnalités, appartenant au monde du commerce, ainsi que les représentants de l'Office fédéral du contrôle des prix, de la division de l'agriculture, à Berne, et du service fédéral des importations.

Il appartint à M. Marius Lampert, qui présida avec tact cette intéressante réunion, d'ouvrir la séance, en saluant les personnalités présentes. M. Lampert précisa que si la récolte n'est pas extraordinairement abondante, elle est cependant supérieure à celle de l'année passée. On peut l'évaluer très approximativement à environ 5 millions de kg. La discussion est immédiatement ouverte, en ce qui concerne cette récolte et M. Schmock, délégué de l'Office fédéral du Contrôle des prix, prend la parole. Il déclare notamment qu'il serait intéressant de connaître le plus exactement possible le nombre de kilos que représentera cette récolte. La chose n'est pas facile à préciser, car beaucoup de facteurs peuvent encore intervenir en ce domaine avant la récolte.

Les représentants de différentes régions donnent leur opinion à ce sujet et l'on entend successivement MM. O. Mermoud, président de Saxon; Giroud et Pillet. Tous ces orateurs, après avoir révélé que la récolte se présente sous des augures favorables, soulignent cependant qu'il ne faut pas être trop optimiste en ce qui concerne les chiffres s'y rapportant.

M. Cyprien Michelet, chef du Service cantonal de l'arboriculture, estime, pour sa part, que le chiffre articulé par M. Lampert est celui qui se rapproche le plus de la réalité. M. Schmock demande alors s'il ne serait pas possible de fixer approximativement le nombre de kilos qui pourraient être envoyés quotidiennement, au cours de la récolte. Il est également difficile de donner un chiffre même approximatif, à ce propos, tout dépendant des conditions atmosphériques. M. Giroud estime qu'au gros de la récolte, ce chiffre sera sans doute de 300,000 kg.

Puis, l'on aborde la question de la qualité. M. Michelet, appuyé par M. J. Spahr, chef-contrôleur, déclare que la qualité sera bonne.

L'on passe enfin à la discussion des prix. M. Lampert, en quelques mots attire l'attention des intéressés sur le fait que le prix de revient de l'abricot est beaucoup plus élevé actuellement qu'il y a quelques années. Tout a augmenté et notamment le prix des insecticides, des engrais et de la main-d'œuvre. On ne peut exiger des producteurs des prix qui ne couvrent pas leurs frais. Il serait également opportun, maintenant, de se souvenir aussi des services qu'ont rendus les agriculteurs pendant la guerre. Les producteurs ne demandent aucunement d'être mis au bénéfice d'un régime de favoritisme, mais ils estiment que leur travail doit être rétribué convenablement. Les producteurs consentent à faire un sacrifice, par rapport aux prix de l'année dernière. Ce sacrifice, par contre, ne saurait être de l'ordre que d'aucuns le voudraient. On a parlé de comparer l'abricot et la cerise, en ce qui concerne les prix. Cette comparaison est impossible à établir. En effet, les deux genres de cultures diffèrent complètement. La culture de l'abricot demande beaucoup plus de travail et est infiniment plus compliquée.

M. Schmock parle ensuite du mouvement d'importation et d'exportation qui reprend. En tenant compte de ce nouveau facteur, il convient donc de réajuster les prix, sans cependant arriver à ceux qui étaient en vigueur, avant la guerre. Reprenant la comparaison établie entre la culture de l'abricot et celle de la cerise, le délégué du contrôle des prix relève que cette dernière est également très délicate. Les explications qu'il donne font naître quelques sourires dans l'assemblée, du moins chez les producteurs qui, mieux qu'un fonctionnaire, savent pertinemment toutes les difficultés qu'ils doivent vaincre pour assurer une récolte d'abricots!

M. Jordan, représentant des importateurs, déclare alors que les importateurs ont fait un geste, en demandant à Berne de ne plus accorder de permis d'importation, dès le début de la récolte en Valais. Il propose que l'on paie au producteur le prix de 0,80 cts. le kilos.

M. Oscar Pfefferlé, du Département de l'Intérieur, demande dans quelle mesure on pourra importer des abricots. M. Stucky, du Service des Importations, donne quelques explications sur les questions importantes relevant du dit service. Pour vivre et travailler, la Suisse est obligée d'importer et d'exporter. En ce qui concerne les abricots, les permis d'importation ne sont plus délivrés depuis le 10 juillet, c'est-à-dire au moment où commence la récolte en Valais.

A la suite d'une intervention de M. Fellay, une discussion animée s'engage, en ce qui concerne les prix de vente des abricots étrangers. Puis, M. Michelet prend à son tour, la parole. Il jette un rapide regard en arrière et, en termes éloquents, il démontre qu'il est erroné de croire que, pendant la guerre l'agriculteur valaisan a fait des affaires d'or. Par rapport à l'année passée, les producteurs ont décidé de faire un geste, en abaissant leur prix de 17 cts. On ne peut pas leur demander de baisser encore ce prix, sous peine de les obliger à vendre à perte.

M. Rengel, directeur de la Mi-Gros, propose de partir à fr. 0,90, tandis que Mme Trachsel, représentante des détaillants, estime que l'on ne doit pas vendre l'abricot valaisan plus cher que l'abricot étranger. Les détaillants veulent que leur bénéfice ne soit pas inférieur à frs. 0,25 par kg.

M. Henri Carron prend ensuite la parole, en soulignant qu'il a été fortement ému par les prix qui viennent d'être articulés. Ces prix sont absolument catastrophiques.

Finalement, l'on se trouve en face d'une proposition tendant à fixer les prix au producteur à fr. 0,90.

Les intéressés délibèrent. Peu après 19 h., d'un commun accord, les prix des abricots à payer au producteur, ont été fixés comme suit: 0,95 cts pour le 1er choix; 0,75 cts. pour le second et 0,45 cts. pour le troisième choix. C.

AUX C. F. F.

Est nommé receveur aux voyageurs de 1re classe à Saint-Maurice: M. Gollut Constant. Gratification pour 40 ans de service: Grand Joseph, garde de station, Loèche.

AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DU VALAIS CENTRAL

Les délégués des corps de sapeurs-pompiers du Valais central ont tenu leurs assises anuelles dimanche dernier à Vernamiège et Nax. Y prenaient part une septantaine de délégués et l'on y notait la présence de MM. Blanc, membre du comité central, Gollut, Inspecteur cantonal du feu, Bertrand, président de l'association du Bas-Valais, Brunner, membre d'honneur ainsi que des autorités des deux commune organisatrices.

Les questions administratives réglées, M. Zufferey, président de l'association, fit part aux délégués de la récente nomination de M. Gollut, élu membre du comité central de la société suisse des sapeurs-pompiers. C'est la première fois que le Valais est représenté au sein de cette importante société; aussi, le plaisir n'en est-il que plus grand pour nos sapeurs-pompiers. M. le président de Vernamiège et M. Follonier instructeur, souhaitèrent la bienvenue à leurs hôtes, puis de jeunes villageoises, aux seyants costumes de la région, servirent le vin d'honneur.

A Nax, après le banquet officiel, M. Zermatten, président de la commune, se fit l'interprète de ses concitoyens en s'adressant aux sapeurs-pompiers. L'après-midi fut consacré à la visite du poste de premier secours ainsi qu'à un exercice pratique. C'est ensuite une randonnée à la Crête de Nax où, malgré le temps couvert de dimanche, chacun apprécia le beau panorama qui lui fut offert. Quelques orateurs se firent entendre ; M. Blanc apporta le salut du Comité central, M. Bertrand, celui de l'association du Bas-Valais et M. Brunner, fondateur de l'association du centre, en fit l'historique. Ainsi se terminèrent ces quelques instants, trop courts, passés dans

